











ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-1	1. PORTÉE			
TAV S-2	La présente spécification énonce les exigences de Transports Canada (TC) pour l'installation d'un système de géométrie de la voie et d'un système rail-route pour un véhicule d'évaluation de la voie (TAV) et les spécifications de la personnalisation du TAV.			






ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-3	a) L'acquisition et l'installation d'un système rail-route sur trois (3) TAV;			
TAV S-4	b) L'installation d'un système de géométrie de la voie sur trois (3) TAV; et			
TAV S-5	c) La personnalisation de trois (3) TAV pour créer un véhicule complet à utiliser lors des inspections de Sécurité ferroviaire.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-6	Les photos illustrant plusieurs des critères de spécification se retrouvent à l'annexe A7. L'identification de la spécification (p. ex., TAV S-6) sur la légende de chaque photo indique les éléments particuliers que la photo illustre.			
TAV S-7	2. DOCUMENTS PERTINENTS			
TAV S-8	Règlement canadien en matière de santé et de sécurité au travail, DORS/86-304.			
TAV S-9	3. EXIGENCES			
TAV S-10	3.1 GÉNÉRALITÉS			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-11	TC achètera, séparément, et fournira, aux fins du présent contrat, trois (3) 2018 Chevrolet Silverado 2500HD 4x4 tel que détaillé à l'Annexe A3, qui sera le véhicule de base pour les TAV complets.			
TAV S-12	TC acquerra, séparément, et fournira, aux fins du présent contrat, trois (3) systèmes complets de géométrie de la voie Andian tels que détaillés à l'Annexe A4.			
TAV S-13	<i>3.2 AJOUTS AU CHÂSSIS DE BASE DU VÉHICULE</i>			
TAV S-14	<i>3.2.1 Généralités</i>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-15	Le châssis de base du TAV doit comporter des déflecteurs pour les fenêtres avant et arrière; WeatherTech 84740 couleur noire ou équivalent accepté.			
TAV S-16	Le châssis de base du TAV doit être doté de garde-boue robustes pour les roues avant et arrière; Luverne Universal 0,95 x 20,48 x 83,82 cm (3/8 x 12 x 23 po) noir avec garniture en acier inoxydable, modèle 251223 ou équivalent accepté.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-17	<p>Chaque châssis de base du TAV doit comporter deux (2) télécommandes porte-clés principales supplémentaires et trois (3) clés supplémentaires, en plus des deux (2) télécommandes porte-clés et de quatre (4) clés livrées de base avec chaque véhicule.</p>			
TAV S-18	<p>Toutes les clés du véhicule et les télécommandes porte-clés doivent être programmés pour faire fonctionner le véhicule et utiliser toutes les serrures sur le véhicule et la cabine de l'espace de travail.</p>			




ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-19	3.2.2 <i>Suspension du véhicule</i>			
TAV S-20	Le châssis de base du TAV doit avoir un système de suspension pneumatique, Loadlifter 5000 Ultimate ou équivalent accepté, installé sur l'essieu arrière.			
TAV S-21	Les valves manuelles de remplissage d'air pour le système de suspension pneumatique doivent être installées dans le compartiment de la cabine de l'espace de travail côté conducteur.			




ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-22	<p>Le TAV doit disposer d'un système de compresseur numérique de nivellement automatique sans fil WirelessAIR Gen 3 Ensemble 72000 à bord avec contrôleur sans fil, ou équivalent accepté, connecté au système de suspension pneumatique.</p>			
TAV S-23	<p>Le compresseur d'air du système WirelessAIR Gen 3 doit avoir des connexions « BATT + » et « BATT - » directes et ne pas utiliser la mise à la terre du châssis.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-24	Le filtre à air pour le compresseur WirelessAIR Gen 3 Ensemble 72000 doit être installé dans le compartiment de la cabine de l'espace de travail côté conducteur pour permettre l'accessibilité pour l'entretien du filtre à air.			
TAV S-25	Le châssis de base doit comporter des coussinets Timbren SES GMFK25D ou équivalent accepté, installé sur la suspension avant.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-26	<p>Le châssis de base du TAV doit comporter un ensemble de levage avant de 5,08 cm (2 pouces) installé, ou une solution de rechange acceptée, afin d'avoir une hauteur suffisante du châssis pour permettre l'installation adéquate du système rail-route et de l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails du système de géométrie de la voie Andian.</p>			
TAV S-27	<p>3.3 SYSTÈME DE GÉOMÉTRIE DE LA VOIE</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-28	<p>Le boîtier du système Andian Track Geometry SolidTrack fourni doit être installé dans la cabine de l'espace de travail du TAV conformément aux directives d'installation fournies par TC et incluses dans l'Annexe A3.</p>			
TAV S-29	<p>Le système de géométrie de la voie du TAV doit être alimenté par une batterie auxiliaire 12V.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-30	<p>Il est recommandé d'installer l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails conjointement avec le système rail-route avant afin d'assurer des mesures de hauteur appropriées pour le réglage des pressions des roues du système rail-route et de la hauteur de fonctionnement de l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-31	Le système de filtre à air pour le compresseur Andian qui alimente l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails doit être installé dans le compartiment latéral de la cabine de l'espace de travail côté conducteur pour permettre l'accessibilité pour l'entretien du filtre à air.			
TAV S-32	3.4 RAIL-ROUTE			
TAV S-33	Le TAV doit être muni d'un système rail-route RAFNA R290, ou équivalent accepté, avec des commandes hydrauliques haut/bas à l'intérieur du véhicule.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-34	Le système rail-route du TAV doit comprendre une pompe manuelle d'urgence.			
TAV S-35	Le système rail-route du TAV doit des balais de rail avant et arrière.			
TAV S-36	Le système rail-route du TAV doit inclure des verrous hydrauliques avant et arrière.			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-37	<p>La pompe et les commandes du système rail-route du TAV doivent être installées sous la 2^e rangée à gauche (côté conducteur) dans un coffret métallique avec un couvercle métallique amovible.</p>			
TAV S-38	<p>Les commandes extérieures avant du système rail-route doivent être installées dans la calandre avant et orientées vers le bas pour prévenir l'accumulation d'eau, de neige ou de glace.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-39	Les commandes extérieures arrière du système rail-route doivent être installées dans les encavures du pare-chocs arrière.			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-40	<p>La pression de toutes les roues du système rail-route doit être réglée avec une pression d'air de 30 psi pour la suspension pneumatique arrière. Les pressions initiales des roues du système rail-route sont comprises entre 226,79 et 249,47 kg (500 et 550 lb) de pression pour les roues avant et une pression de 249,47 et 272,15 kg (550 à 600 lb) pour les roues arrière selon les recommandations d'installations de RAFNA.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-41	<p>Le TAV doit avoir cinq (5) pneus radiaux Goodyear G622-RSD/225/70R19.5 , ou équivalent accepté, montés et équilibrés sur des jantes en aluminium compatibles avec le système rail-route.</p>			
TAV S-42	<p>Le TAV doit être livré avec quatre (4) pneus radiaux Michelin XDS2/225/70R19.5, ou équivalent accepté, installés et équilibrés sur des jantes en aluminium compatibles avec le système rail-route.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-43	Les neuf (9) roues en aluminium du TAV doivent être installées avec des capteurs de surveillance de la pression d'air des pneus (TPMS).			
TAV S-44	Les neuf (9) pneus du TAV doivent être gonflés avec de l'azote à une pression de 85 psi.			
TAV S-45	L'indicateur de vitesse TAV doit être calibré pour des pneus de 49,53 cm (19,5 pouces).			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-46	<p>Les balises jaunes ou oranges fluorescents, de 101,6 cm (40 pouces) de hauteur, doivent être installés sur l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails et centré sur les roues de guidage pour permettre aux opérateurs du TAV de déterminer l'emplacement de l'avant de l'ensemble de mesure de l'écartement des rails lorsqu'il se trouve en position de rangement.</p>		<p>Markers centered over guide wheels.</p> 	
TAV S-47	<p>3.5 CABINE DE L'ESPACE DE TRAVAIL</p>			
TAV S-48	<p>3.5.1 GÉNÉRALITÉS</p>			




ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-49	Le TAV doit être fourni avec une cabine d'espace de travail SpaceKap Compak, ou équivalent accepté, adapté au châssis de base.			
TAV S-50	La couleur de la cabine de l'espace de travail du TAV doit être de la même couleur que le châssis de base (GM GBA-noir).			
TAV S-51	Les portes de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être résistantes aux intempéries pour réduire les infiltrations de poussière et d'eau.			





ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-52	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit inclure des charnières résistantes à la rouille et des systèmes de verrouillage avec des amortisseurs ou des dispositifs de retenue sur toutes les portes conçues pour protéger les portes latérales et arrière contre les dommages, entre autres dans les conditions de vent.</p>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-53	Les systèmes de verrouillage de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent pouvoir être verrouillés et déverrouillés avec la clé du châssis de base et permettre un verrouillage secondaire avec des cadenas.			
TAV S-54	<i>3.5.2 SYSTÈME ÉLECTRIQUE ET ÉCLAIRAGE</i>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-55	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit comporter un éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) dans la zone de rangement des bagages, la zone de rangement des outils et chaque porte latérale de la cabine de l'espace de travail.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-56	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit être dotée de deux (2) prises de courant 12 V, 10 ampères à l'intérieur de la cabine, une côté conducteur et une côté passager à l'arrière des armoires en aluminium suspendues ou une solution de recharge acceptée pour alimenter un réfrigérateur/refroidisseur portable et un poste de recharge.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-58	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit être munie d'un radiateur chauffant de 120 V 900 W, ZeroStart 260-0900 Little Buddy ou d'une solution de recharge équivalente, avec un interrupteur d'accès accessible du côté du conducteur de la zone de rangement de bagages.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-59	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit être munie d'un radiateur chauffant à essence, Espar Airtronic B4 avec contrôleur Digimax, ou équivalent accepté, qui peut être utilisé lorsque le véhicule est conduit.</p>			
TAV S-60	<p>Les commandes du système de chauffage de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être accessibles du côté conducteur de la cabine de l'espace de travail.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-61	<p>Le TAV doit comprendre une connexion pour l'alimentation électrique extérieure, Super Auto Eject 091-55-15-120 ou équivalent accepté, installé sur le côté supérieur du côté du conducteur de la cabine de l'espace de travail.</p>			


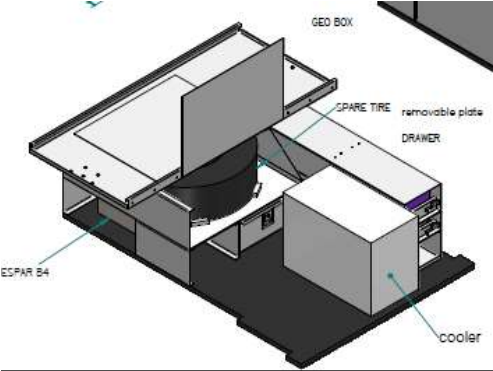
ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-62	<p>Le TAV doit disposer d'un chargeur-alimentation de batterie connecté aux batteries primaires et auxiliaires, Xantrex Truecharge2 ou équivalent accepté, installé dans le compartiment côté cabine de l'espace de travail du côté du conducteur pour permettre l'accessibilité.</p>			
TAV S-63	<p>3.5.3 RANGEMENT DES BAGAGES ET DES FOURNITURES</p>			


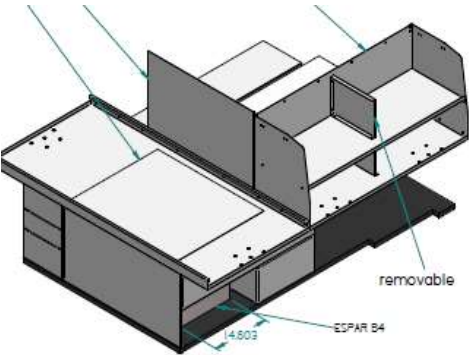
ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-64	<p>Les portes arrière de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être munies de bacs de rangement avec couvercles imperméables pour s'adapter aux équipements de sécurité, tels que la trousse de premiers soins identifiée dans la section 3.11 Caractéristiques de sécurité.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-65	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit avoir des armoires, construites d'aluminium de type 5052-H32 0,100 ou d'une épaisseur de 0,125, ou équivalent accepté, avec un revêtement de tablette en caoutchouc.</p>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-66	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit avoir une étagère à bagages pleine largeur de 76,2 cm (30 pouces), accessible depuis les portes latérales de la cabine à l'avant de la cabine. L'étagère de rangement doit comporter des panneaux amovibles qui séparent les bagages de la zone de rangement des outils.</p>			

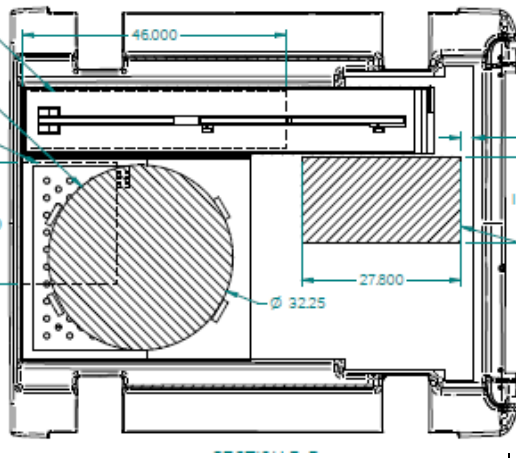

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-67	La cabine de l'espace de travail du TAV doit avoir des armoires suspendues accessibles à partir des portes latérales de la cabine et fournir des zones de rangement de pièces de rechange, diverses fournitures, outils d'inspection et outils de travail.			

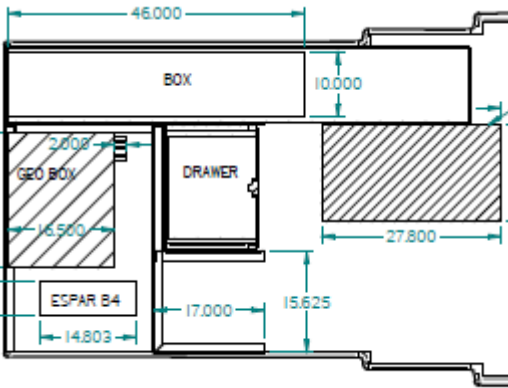

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-68	<p>Les armoires latérales suspendues de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être munies d'au moins deux (2) crochets suspendus dans la zone de rangement des bagages aux extrémités des armoires latérales pour ranger les rallonges électriques suspendues.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-69	<p>Les armoires latérales suspendues de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être dotées de deux (2) étagères verticales et deux (2) compartiments horizontaux sur chaque étagère dans la partie de la porte latérale de la cabine. Le diviseur sur l'étagère du haut doit être amovible pour permettre un compartiment de rangement plus large si désiré.</p>			





ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-70	<p>Les armoires latérales suspendues de la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être munies de crochets de suspension plus grands sur les extrémités des armoires latérales dans la partie de rangement des outils pour permettre de suspendre des manteaux ou de vêtements imperméables.</p>	 <p>The photograph shows the interior of a TAV vehicle. On the left and right sides, there are white cabinets. At the top of these cabinets, there are large metal hooks designed for hanging items like coats or rain gear. The floor is dark, and there are some boxes and equipment visible in the background. A license plate with the number 'AP-70969' is visible at the bottom of the frame.</p>		

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-71	<p>Les armoires latérales accrochées au plafond de l'espace de travail du TAV doivent être munies d'au moins trois (3) grands crochets à l'arrière de chaque armoire latérale dans la partie de rangement des outils pour permettre la suspension de câbles d'appoint, de vêtements imperméables ou d'autres objets volumineux et encombrants.</p>			
TAV S-72	<p>3.5.4 RANGEMENT DES OUTILS</p>			



<p>TAV S-73</p>	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit être munie d'une étagère de rangement de pneu de secours, ou une solution de rechange acceptée, sous l'étagère de rangement des bagages. Des panneaux amovibles doivent être fournis au besoin pour permettre l'accès à la boîte du système Andian pour la maintenance. Le pneu de secours doit être fixé lorsqu'il est entreposé et la conception doit incorporer des matériaux pour réduire le frottement et aider à placer ou retirer le pneu de la partie de rangement.</p>			
<p>TAV S-74</p>	<p>La cabine de l'espace de travail</p>		<p>La photo montre le tiroir verrouillable sous l'étagère de rangement du pneu</p>	


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	<p>du TAV doit fournir un tiroir de rangement verrouillable sous l'étagère de rangement du pneu de secours pour ranger des outils de travail de grande valeur et rarement utilisés. La largeur de ce tiroir doit fournir un emplacement pour ranger de longs outils d'une longueur jusqu'à 152,4 cm (60 pouces) sur le plancher du côté conducteur de la cabine de l'espace de travail arrière, à côté du tiroir de rangement verrouillable.</p>		<p>de secours et derrière le refroidisseur portable ARB. L'espace ouvert à gauche permet le rangement de longs outils sur le plancher de la cabine.</p> 	

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-75	<p>L'appareil de chauffage de 120V et l'appareil de chauffage au gaz dans la cabine de l'espace de travail du TAV doivent être protégés par des panneaux en aluminium ventilés conçus pour protéger les appareils de chauffage contre les dommages et pour améliorer la circulation de l'air dans la partie de rangement des outils de la cabine de l'espace de travail du TAV.</p>			



<p>TAV S-76</p>	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit fournir trois (3) emplacements de rangement empilés, d'une largeur de 29,21 cm (11,5 pouces) et d'une profondeur de 177,8 cm (70 pouces), sur le plancher du côté du passager de la cabine de l'espace de travail. La partie inférieure est un rangement de 19,05 cm (7,5 pouces) de haut, la partie du centre est un tiroir coulissant verrouillable en aluminium de 12,7 cm (5 pouces) de haut avec une poignée à l'extrémité et la partie supérieure est un tiroir coulissant verrouillable en aluminium de</p>	<p>Note : trois emplacements de rangement superposés. Les parties du haut et du centre sont équipées de tiroir coulissants verrouillable et poignée (non montrés) pour aider à l'ouverture et la fermeture des tiroirs.</p> 	<p>Tiroir supérieur pour le niveau d'inspection de la voie.</p>  <p>Le tiroir central pour des outils lourds et longs.</p> 	<p>L'espace de rangement du bas permet le rangement d'une boîte en aluminium pour les outils de mesure du rail, et d'un petit sac de rangement pour des outils de travail.</p> 
-----------------	--	--	--	--

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	<p>19,05 cm (7,5 pouces) de haut avec une poignée d'extrémité et une possibilité d'accrocher un niveau d'inspection de la voie Geismar. Les tiroirs coulissants doivent incorporer des matériaux pour faciliter le glissement des tiroirs lors de l'ouverture ou de la fermeture.</p>			

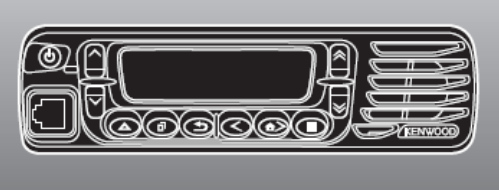
<p>TAV S-77</p>	<p>La cabine de l'espace de travail du TAV doit fournir une étagère d'une largeur de 10,16 cm (4 pouces) au-dessus des fentes de rangement avec une fente d'étagère haute 2,54 cm (1 pouce) sur les extrémités et les côtés ouverts. L'étagère doit comporter une protection transparente d'une hauteur de 15,24 cm (6 pouces) ou une solution de recharge acceptée pour permettre de voir les articles rangés et d'empêcher les articles de tomber de l'étagère. Cette étagère ne doit pas entraver l'ouverture du réfrigérateur figurant à la section 3.12.</p>	<p>L'étagère est située sur le dessus du rangement à trois emplacements superposés où la station de recharge est actuellement localisée. Cette station de recharge doit être relocalisée.</p> 	<p>La station de recharge doit être relocalisée possiblement plus haut à l'arrière sur le côté de l'étagère.</p> 	
-----------------	---	--	--	--




ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-78	3.6 SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
TAV S-79	3.6.1 ÉLECTRICITÉ - GÉNÉRAL			
TAV S-80	La mise à la terre du châssis ne doit pas être utilisée pour l'installation d'un équipement ou d'accessoires 12VCD installés dans le TAV.			
TAV S-81	Le TAV doit avoir une batterie de démarrage auxiliaire 12V HD AGM, Odyssey 78-PC1500 ou équivalent accepté, installée dans l'emplacement prévu à cette fin dans le compartiment moteur.			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-82	Les batteries primaires et auxiliaires du TAV doivent avoir les bornes « BATT - » de chacune des batteries connectés directement au moyen d'un câble de calibre 1 au minimum.			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-83	<p>Tous les équipements et accessoires 12vDC doivent être câblés directement (puissance positive « BATT + » et puissance négative « BATT - ») à la batterie auxiliaire ou aux bornes « BATT + » et « BATT - » situées dans la partie du siège arrière du TAV et dans la partie arrière de la cabine de l'espace de travail du TAV, Blue Sea Systems 2722 ou un emplacement équivalent accepté, sauf indication contraire pour certains équipements.</p>			


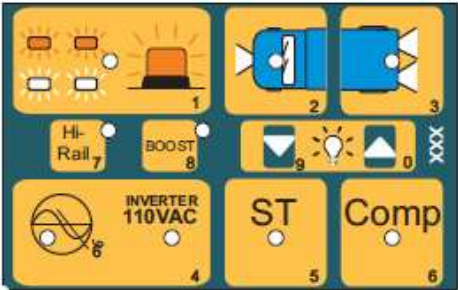
ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-84	<p>Les bornes de puissance positive « BATT + » et négative « BATT - » doivent être installées en utilisant un câble de calibre 4 au minimum pour les distances de moins de 2,7 m (9 pieds), un câble de calibre 2 au minimum pour les distances entre 2,7 m et 4,5 m (9 et 15 pieds), et un câble de calibre 1 au minimum pour les distances dépassant 4,5 m (15 pieds), ou équivalent accepté.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-85	<p>La radio très haute fréquence (VHF) dans le TAV doit avoir un câblage direct, d'un calibre minimum de 12, à la batterie auxiliaire pour « BATT + » et « BATT - ». Un relais doit être utilisé pour permettre au contrôleur de système de contrôle d'alimenter la radio VHF.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-85	L'ordinateur portable principal du TAV doit être câblé directement en utilisant un adaptateur 12vDC connecté directement aux batteries auxiliaires « BATT + » et « BATT - » ou aux bornes auxiliaires « BATT + » + et « BATT - ».			
TAV S-86	Le TAV doit avoir un séparateur de batterie bidirectionnel avec démarrage auxiliaire, Eaton 1315-200 ou équivalent accepté.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-87	Le système de séparation/poussée de la batterie doit être connecté au moyen câble de calibre 1 au minimum.			
TAV S-88	La fonction de renforcement du séparateur de batterie doit être programmée dans le contrôleur du système de contrôle du relais.			

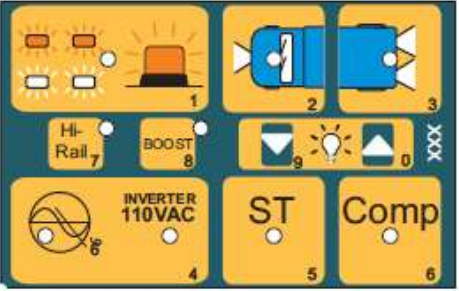
ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-89	<p>Le TAV doit disposer d'un système de contrôle de huit (8) relais ZONE M8R, ou équivalent accepté, pour permettre l'activation des systèmes d'éclairage, de l'alarme de recul, du système rail-route, de la radio VHF, entre autres, à utiliser par un contrôleur programmable situé dans la partie avant de la cabine du véhicule du côté du passager.</p>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-90	<p>Le TAV doit être muni de deux (2) régulateurs programmables du système de commande de relais pour faire fonctionner les composants et les accessoires connectés au système de contrôle du relais. Un contrôleur doit être connecté au système de contrôle du relais, le deuxième contrôleur est une unité de rechange.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-91	<p>Le système de contrôle du relais du TAV doit comprendre un retardateur ou une solution de rechange acceptée qui permettra aux appareils précisés dans ce document d’être alimentés pendant une (1) heure chaque fois que l’allumage est éteint avant de fermer l’alimentation 12V sur tous les systèmes connectés au contrôle du relais système.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-92	<p>Le TAV doit avoir un onduleur 100V sinusoïdal complet de 600 W au minimum, Xantrex Proatt SW600, ou équivalent accepté, avec un interrupteur d'alimentation commandé avant pour alimenter le moniteur à DEL et d'autres appareils 110vAC secondaires.</p>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-93	<p>L'onduleur sinusoïdal complet de 600 W installé dans le TAV doit avoir un câble de mise à la terre du châssis de calibre 8 au minimum, connecté directement à la batterie auxiliaire négative « BATT - ». Les connexions « BATT + » et « BATT - » de l'onduleur doivent être directement connectées à la batterie auxiliaire ou aux bornes « BATT + » et « BATT - » installées.</p>			


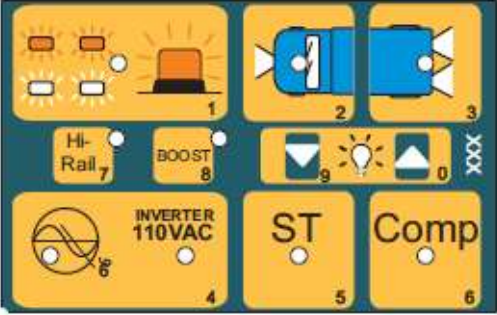
ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-94	Le commutateur marche/arrêt de l'onduleur sinusoïdal complet de 600 W doit être programmé pour être activé par le contrôleur du système de contrôle du relais.			
TAV S-95	Si l'onduleur est réglé en position MARCHE et que l'allumage est en position ARRÊT, l'onduleur doit rester alimenté, en utilisant le retardateur de 1 heure du système de contrôle du relais.			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-96	Le TAV doit avoir trois (3) sorties de rallonge électrique pour fournir une alimentation de 120vAC dans la partie du siège du passager avant pour fournir une alimentation de 120vAC pour le moniteur à DEL et le port alimenté par USB.			
TAV S-97	Le TAV doit comprendre une caméra de recul résistante à l'eau, ROSTRA 250-8147 ou équivalent accepté, installée à l'arrière ou sur la cabine de l'espace de travail et connectée au système de caméra intégrée d'origine du châssis de base.	 <p>The image shows two camera models. The left one is labeled 'Tailgate Handle Installation' and the right one is labeled 'Trunk Lid/SUV Liftgate Installation'. Both are black, dome-shaped cameras with a mounting bracket.</p>	 <p>The photograph shows a camera mounted on a dark, textured surface, likely the tailgate of a vehicle. The camera is a black, dome-shaped unit with a mounting bracket.</p>	

<p>TAV S-98</p>	<p>Le TAV doit comprendre un système de caméras de recul secondaire, ROSTRA 250-8821-CCD ou équivalent accepté, à installer à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation . Les fonctions On-Star, la température et la boussole doivent être maintenues et être fonctionnelles dans le miroir de remplacement d'origine. Ce système de caméra doit être programmé pour être afficher l'arrière du véhicule dans le rétroviseur de remplacement d'origine chaque fois que l'alimentation électrique rail-</p>	 <p>The image displays the components for the TAV S-98 system. At the top is a rearview mirror with a camera display showing a rear view of a road with lane markings. Below it is a separate rearview mirror, a remote control, several cables (including a multi-colored one), and various connectors and hardware components.</p>		
-----------------	--	--	--	--


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	<p>route est activée dans le contrôleur du système de contrôle du relais. Une télécommande pour sélectionner des fonctions telles que des lignes de quadrillage de stationnement réglables doit être incluse dans ce système.</p>			
TAV S-99	<p>Le TAV doit comprendre une caméra de stationnement orientée vers l'avant, ROSTRA 250-8160-BSC ou équivalent accepté, à installer dans la calandre avant du TAV et connectée à l'entrée vidéo 2 du miroir de remplacement d'origine OnStar de ROSTRA 8821.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-100	3.6.2 ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE			
TAV S-101	Le TAV doit disposer de quatre (4) clignotants de balise installés dans la calandre à l'avant encastrés (blanc et ambré séquencés), ProSignal MS6BH ou équivalent accepté.			
TAV S-102	Les clignotants de balise installés dans la calandre doivent être programmés par le contrôleur du système de contrôle du relais, de sorte que le circuit ne fonctionnera que lorsque le circuit rail-route est activé.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-103	Le TAV doit avoir des balises ambrées surbaissées, ProSignal 74613Z ou équivalent accepté, situées à l'avant et à l'arrière de la cabine de l'espace de travail.			
TAV S-104	Les balises ambrées surbaissées du TAV doivent être programmées par le contrôleur du système de contrôle du relais, de sorte que le circuit ne fonctionnera que lorsque le circuit rail-route est activé.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-105	<p>Le TAV doit avoir une (1) barre d'éclairage à DEL, ZONE 67001Z de 54,6 cm (21,5 pouces) 8800 LM ou équivalent accepté, installée à l'avant du véhicule de l'ensemble avant de mesure de l'écartement des rails ou dans la zone de calandre inférieure pour faciliter les inspections de la voie dans des conditions d'éclairage faible.</p>			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-106	Les barres d'éclairage à DEL avant et arrière du TAV doivent être fixées de manière à limiter et à empêcher leur enlèvement non-intentionnel.			
TAV S-107	La barre d'éclairage à DEL avant du TAV doit être programmée par le contrôleur du système de contrôle du relais, de sorte que le circuit ne fonctionnera que lorsque le circuit rail-route est activé.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-108	<p>Le TAV doit avoir deux (2) barres d'éclairage à DEL, ZONE 67011Z de 34,2 cm (13,5 pouces) 5280 LM ou équivalent accepté, installées face arrière sur le toit arrière de la cabine de l'espace de travail pour faciliter la visibilité lors d'inversion sur voie dans des conditions d'éclairage faible.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-109	<p>Les barres d'éclairage arrière TAV doivent être programmées par le contrôleur du système de contrôle du relais, de sorte que le circuit ne fonctionnera que lorsque le circuit de rail-route est activé.</p>			
TAV S-110	<p>Le TAV doit disposer de quatre (4) plafonniers à DEL, Rosta CiteLite 260-1030 lumière froide/blanc ou équivalent accepté, installés au-dessus de chacun des sièges avant et arrière.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-111	Le TAV doit avoir une alarme de recul alimentée par le contrôleur du système de contrôle du relais pour être active pour tout mouvement d'inversion lorsque le circuit rail-route est alimenté.			
TAV S-112	3.6.3 ÉLECTRICITÉ, ACCESSOIRES			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-113	<p>Le TAV doit disposer d'un moniteur d'ordinateur 120vAC format 4x3 de 48,26 cm (19 pouces), ASUS VB198T-P ou équivalent accepté. Le moniteur est destiné à être utilisé lors de l'inspection en mode rail-route et doit être rangé dans une console arrière personnalisée lorsque le véhicule ne circule pas sur les rails.</p>	 <p>19" SCREEN 4:3 1280x1024 50M:1 CONTRAST DVI-D</p>		

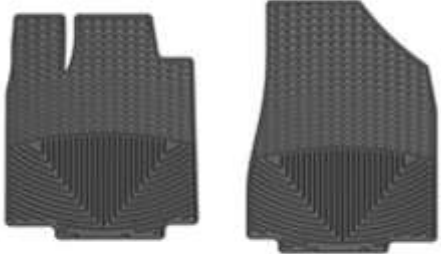

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-114	Le TAV doit comporter trois (3) claviers portables sans fil avec une boule de commande laser et des boutons de souris intégrés, IOGEAR GKM561R ou équivalent accepté.			
TAV S-115	Le TAV doit disposer d'un disque dur portable USB 3.0, minimum 2 Go.			


<p>TAV S-116</p>	<p>Le TAV doit avoir un amplificateur de téléphone cellulaire/satellite , Wilson Weboost 4G-X 470510F, ou équivalent accepté, avec une antenne surbaissée et câblage, PCTEL Maxrad Multi-Band BMLPVDB800/19 00S ou équivalent accepté. L'antenne intérieure de l'amplificateur de téléphone cellulaire/satellite doit être installée dans un endroit proche des consoles avant et arrière du TAV. L'amplificateur de téléphone cellulaire/SAT doit être câblé et toujours en service lorsque le véhicule fonctionne. L'amplificateur de téléphone cellulaire doit</p>	 <p>The image shows two pieces of equipment. At the top left is a grey Wilson WeBoost 4G-X mobile phone booster with a control panel. To its right is the text 'weBoost Connect 4G-X'. Below the booster is a black and silver Maxrad antenna.</p>	 <p>A close-up photograph of a car's interior, showing the roof area where the antenna is installed. The antenna is a small, dark, cylindrical component mounted on the roof.</p>	
------------------	---	---	--	--


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	rester alimenté, en utilisant le retardateur de 1 heure du système de contrôle du relais lorsque le contact est éteint.			
TAV S-117	Le TAV doit disposer d'une rallonge haute tension de 120vAC, d'un calibre de 12 au minimum, de 3 fils et d'une longueur minimale de 6,09 m (20 pieds).			
TAV S-118	3.7 CABINE DU VÉHICULE			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-119	<p>Le siège arrière 60/40 du TAV fourni avec le châssis de base doit être modifié pour offrir des sièges baquets à l'arrière et permettre l'installation d'une console personnalisée pour le rangement des équipements informatiques. Il est préférable que l'accoudoir du châssis de base reste intact et fonctionnel pour la configuration du siège arrière 40/20/40 modifiée.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-120	<p>Le châssis de base du TAV doit disposer d'une doublure de plancher pleine couverture dans la partie du siège avant; WeatherTech 445431 couleur noire, ou équivalent accepté.</p>			
TAV S-121	<p>Le châssis de base du TAV doit disposer d'une doublure de plancher pleine couverture qui s'étend sous les sièges arrière de la partie arrière des passagers; WeatherTech 445422 couleur noire, ou équivalent accepté.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-122	Le châssis de base du TAV doit comporter des tapis de plancher en caoutchouc amovibles pour la partie avant du passager avant, WeatherTech W309 ou équivalent accepté.			
TAV S-123	La cabine du TAV doit comprendre des protections mattes robustes pour les occupants de la cabine avant et arrière, Weathertech 446071-445422 ou équivalent accepté, la partie des sièges arrière nécessitant une rangée pleine largeur de la 2 ^e rangée sous la couverture du siège.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-124	<p>Le châssis de base du TAV doit comporter un tapis de plancher en caoutchouc amovible pour le siège arrière, GM 22858823 ou équivalent accepté. Le tapis de plancher en caoutchouc arrière peut être coupé pour permettre un ajustement avec la console arrière personnalisée.</p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-125	La cabine du TAV doit comprendre un concentrateur USB alimenté avec un minimum de quatre (4) ports USB dans la partie de siège du passager avant pour permettre la connexion à l'ordinateur portable du système de géométrie de la voie.			

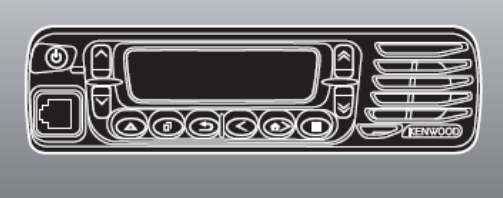

<p>TAV S-126</p>	<p>La cabine du TAV doit comprendre une console de rangement personnalisée en aluminium, verrouillable, articulée ou équivalent accepté, entre les sièges arrière pour ranger un ordinateur portable de secours, un ordinateur portable système, un moniteur système de 53,34 cm (21 pouces) et deux (2) claviers sans fil. Un couvercle à double charnière est souhaitable pour permettre l'accès à la console lorsque l'ordinateur portable du système est installé. La console doit fournir des pochettes extérieures</p>	<p>Note: Un ordinateur portable est posé sur le dessus de la console de rangement lorsque le TAV est utilisé pour l'inspection. Le couvercle à double charnière. La portion avant pivote vers l'avant, la portion arrière pivote vers l'arrière. Note l'emplacement des contrôles du système de radio.</p> 	<p>La section avant de la console arrière (surélevée) montre le rangement de deux ordinateurs, d'un écran pleine grandeur, de claviers portables et d'un disque dur portable.</p> 	<p>La section arrière de la console arrière (plus basse) montre l'espace de rangement aditionnel sous l'appui bras.</p> 
------------------	--	---	---	---

SGDDI no 13313912 – Annexe A7 – Photos pour accompagner les spécifications de personnalisation SGDDI no 13313921

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	intégrées de 3,81 cm (1,5 pouce) pour ranger des tablettes de formulaires de 21,5 cm sur 28 cm (8-1/2 x 11 pouces).			



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-127	<p>La cabine du TAV doit comprendre un support d'ordinateur portable personnalisé sur le dessus de la console arrière personnalisée pour fixer l'ordinateur portable du système et permettre la visualisation de cet ordinateur par les passagers à l'arrière. Tous les câbles et les connexions à l'ordinateur portable doivent être protégés et sécurisés sur cette monture.</p>			

<p>TAV S-128</p>	<p>Le siège arrière du TAV doit avoir une circulation d'air supplémentaire pour les occupants des sièges à l'arrière au moyen d'un ou de ventilateurs à vitesse réglable et d'un ventilateur ou d'une ventilation réglable ou d'une solution de recharge acceptée. Les options peuvent inclure l'installation d'un ou de ventilateurs surbaissés dans la ou les parties entre les consoles avant et arrière ou derrière et sous les sièges arrière avec évents et des orifices d'évacuation sous et à l'avant de la console arrière ou l'ouverture entre les sièges arrière directement</p>			<p>Cette photo montre l'espace entre la console avant d'origine et la console personnalisée à l'arrière. La personnalisation à cet endroit est acceptable afin de permettre un contrôle de circulation d'air additionnel pour les passagers du compartiment arrière.</p> 
------------------	---	--	---	--

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
	derrière la console arrière personnalisée.			
TAV S-129	<i>3.8 RADIO VHF</i>			
TAV S-130	Le TAV doit comprendre une radio Kenwood NX-700K VHF 30W (159-162 MHz), ou une radio programmable équivalente acceptée adaptée aux communications ferroviaires.			




ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-131	La radio ferroviaire VHF du TAV doit inclure l'option KAP-2, ou équivalente accepté. Cette option est utilisée pour offrir un circuit de relais pour alimenter les deux enceintes radio VHF externes installées à l'extérieur du TAV.			
TAV S-132	La radio ferroviaire VHF du TAV doit être programmée à l'aide des fiches de codes de programmation fournies par le responsable technique.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-133	La radio ferroviaire VHF du TAV doit comprendre un ensemble de têtes de contrôle double, Kenwood KUT-KRK-13 ou équivalent accepté, pour permettre l'utilisation de la commande radio à partir de la partie du siège avant ou arrière.	<p>La tête de contrôle radio principale située à l'avant.</p> 	<p>La tête de contrôle radio située à l'arrière.</p> 	
TAV S-134	La radio ferroviaire VHF du TAV doit comporter une antenne extérieure surbaissée, TRABT1560 ou équivalent accepté.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-135	La radio ferroviaire VHF du TAV doit comprendre trois (3) microphones avec clavier, Kenwood KMC-36 ou équivalent accepté.			
TAV S-136	Le TAV doit comprendre des haut-parleurs extérieurs installés et résistants aux intempéries, SPC-10 ou équivalent accepté; un installé derrière la calandre avant et pointant vers le bas et un installé sur la cabine de l'espace de travail à l'arrière du véhicule orienté vers l'arrière.			
TAV S-137	3.9 OUTILS			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-138	<p>Le TAV sera fourni avec des outils d'inspection de voie, des outils de maintenance de véhicules et de systèmes, divers équipements et fournitures. Ce matériel peut être obtenu dans le cadre du contrat de personnalisation au moyen d'un prix d'offre d'option ou directement par approvisionnement par Transports Canada. Une liste de tous les outils, équipements et fournitures est incluse à l'Annexe A6.</p>			
TAV S-139	<p><i>3.10 ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ET CARACTÉRISTIQUES</i></p>			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-140	Le TAV doit être doté d'une trousse de premiers soins de type A avec ajout des fournitures et des équipements de secourisme supplémentaires pour les lieux de travail à distance, conformément au DORS/86-304.			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-141	<p>La trousse de premiers soins du TAV doit être fixée dans la pochette de rangement interne sur la grande porte arrière droite de la cabine de l'espace de travail du TAV de manière à faciliter l'accès et le retrait à la trousse. Un couvercle de protection doit être installé pour éviter que la pluie ne mouille la trousse de premiers soins lorsque les portes de la cabine arrière sont ouvertes.</p>		<p>Autocollant pour la trousse de premier soin sur la porte arrière.</p> 	<p>Autocollant pour la trousse de premier soin à l'intérieur de la porte arrière.</p> 

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-142	<p>Le TAV doit comprendre une trousse de signalisation ferroviaire comprenant un drapeau rouge et au moins 8 torches rouges fixées à l'extrémité ouverte de la partie de rangement des outils dans la cabine de l'espace de travail du TAV de manière à faciliter l'accès et le retrait de la trousse.</p>			


ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-143	<p>Le TAV doit comprendre une trousse de sécurité routière d'urgence, y compris des triangles réfléchissants et des torches éclairantes, fixés à l'extrémité ouverte de la partie de rangement des outils dans la cabine de l'espace de travail du TAV de manière à faciliter l'accès et le retrait de la trousse.</p>			






ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-144	Le TAV doit comprendre un extincteur ABC de 2,2 kg (5 lb) minimum, ou équivalent accepté, fixé à la fin des armoires suspendues dans la zone de rangement des outils de la cabine de l'espace de travail du TAV.		<p>Autocollant de l'extincteur sur la porte arrière.</p> 	



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-145	Le TAV doit comprendre un minimum de huit (8) mains courantes à 3 points de contact; quatre (4) à installer pour les portes avant et arrière de la cabine du véhicule et quatre (4) à placer sur la cabine à l'arrière pour permettre un accès sécurisé aux zones de rangement de la cabine.			<p>Note: des mains courante au dessus des portes arrières. Note grip assist above doors.</p> 



ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-146	<p>Le TAV doit comprendre une marche arrière personnalisée et amovible pour l'attelage du récepteur arrière pour assurer un accès sûr à la partie de rangement des outils de l'arrière de la cabine de l'espace de travail du TAV. La hauteur de la marche inférieure doit fournir un dégagement de 35,56 cm (14 pouces) à l'extérieur des rails.</p>			


TAV S-147	<p>La marche arrière personnalisée du TAV devrait inclure une marche supplémentaire assistée par ressort ou déployable à l'arrière qui peut être déployée lorsque le véhicule est utilisé en mode rail-route et fixée pour le rangement lorsque le véhicule est utilisé pour le transport routier. Lorsqu'il est utilisé en mode rail-route, l'ensemble du véhicule est élevé d'environ 20,32 cm (8 pouces). La marche devrait réduire de 7,62 à 15,24 cm (3 à 6 pouces) la distance vers la première marche rigide.</p>			
-----------	--	--	--	--


<p>TAV S-148</p>	<p>Le châssis de base du TAV doit comprendre des marchepieds en aluminium fabriqués sur mesure, ou des matériaux alternatifs acceptés, à grille ouverte qui s'étendent pour toute la partie entre les roues avant et arrière pour permettre l'accès à la zone de rangement de la cabine arrière et à la cabine du camion sur le rail. Les supports de marchepieds doivent fournir un dégagement de 30,48 cm (12 pouces) au sol. La distance entre le sol et la surface supérieure des marchepieds ne doit pas dépasser 35,56 cm (14 pouces).</p>			
------------------	--	---	--	--

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-149	Tous les câbles, conduits pneumatiques et conduits hydrauliques du TAV, doivent être organisés et étiquetés avec des étiquettes et être protégés au besoin.			
TAV S-150	3.11 AUTOCOLLANTS			
TAV S-151	Le TAV doit être muni d'autocollants conformément à l'Annexe A5. Le TAV-811 doit être muni d'autocollants avec préséance francophone; TAV-812 et TAV-813 doivent être munis d'autocollants avec préséance anglophone.	<p>TAV-811 Préséance au français.</p> 	<p>TAV-812 and -813 Préséance à l'anglais.</p> 	

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-152	Les autocollants du TAV doivent être installés comme suit :			
TAV S-153	a) Un (1) sur la portière du conducteur;			
TAV S-154	b) Un (1) sur la portière avant du passager;			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-155	c) Un (1) sur la portière de la cabine de l'espace de travail à l'arrière à droite avec une identification de véhicule incluant le numéro de flotte (par exemple TAV-8xx);			
TAV S-156	d) Un (1) sur la cabine de l'espace de travail, du côté passager;			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-157	e) Un (1) sur la cabine de l'espace de travail, du côté conducteur.			
TAV S-158	Le TAV doit comprendre des autocollants à l'extérieur de la cabine de l'espace de travail pour indiquer l'emplacement de la trousse de premiers soins et de l'extincteur.			
TAV S-159	3.12 AUTRES EXIGENCES			

ID	Spécification des exigences de personnalisation et de rail-route TAV	Photo 1	Photo 2	Photo 3
TAV S-160	Le TAV doit être fourni avec un (1) refroidisseur thermoélectrique AC/DC ARB 37 Quart Frig n°10800352 avec système de fixation ARB n°1090010 ou équivalent accepté.			
TAV S-161	Le refroidisseur thermoélectrique du TAV doit être fixé dans la cabine de l'espace de travail.			